

**SECURITY CONFLICTS AND MOBILIZATION OF TAX REVENUE IN
CAMEROON**
**CONFLITS SECURITAIRES ET MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
AU CAMEROUN**

***Simon Pierre ONANA**

Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de Yaoundé 2
Email : onanasimon2003@yahoo.fr

Lavoisier ASSOUMOU OLO

Inspecteur Principal des Impôts
Email : lavoisier_assoumouolo@yahoo.fr

Reçu le: 2020/02/24 **Accepté le** 2020/07/05 **Publication en ligne le:** 2020/12/31

ABSTRACT:

The objective of this article is to examine the effect of the security crises that Cameroon has experienced since 2013 on the mobilization of tax revenues. To achieve this objective, we used the activity reports of the Directorate General of Taxes (DGI) for the period 2008-2019. We also carried out interviews with the decentralized services of the DGI in the regions affected by security conflicts. It turns out that security conflicts have a negative effect on the mobilization of tax revenues. This negative effect is explained by the fact that armed conflicts create the loss of tax compliance, lead to the disorganization of the tax system, the weakening of the tax base, the inefficiency of the tax administration and make it difficult to collect tax.

Keywords: Security conflicts, tax revenue, Directorate General of Taxes

JEL Classification : H21, H32, H71

RESUME :

L'objectif de cet article est d'examiner l'effet des crises sécuritaires que connaît le Cameroun depuis 2013 sur la mobilisation des recettes fiscales. Pour atteindre cet objectif, nous avons exploité les rapports d'activités de la Direction Générale des Impôts (DGI) sur la période 2008-2019. Nous avons également effectué des entretiens auprès des services déconcentrés de la DGI dans les régions touchées par les conflits sécuritaires. Il en ressort que les conflits sécuritaires exercent un effet négatif sur la mobilisation des recettes fiscales. Cet effet négatif s'explique par le fait que les conflits armés créent la perte du civisme fiscal, entraînent la désorganisation du système fiscal, l'affaiblissement de l'assiette fiscale, l'inefficience de l'administration fiscale et rendent difficile la collecte de l'impôt.

Mots clés : Conflits sécuritaires, recettes fiscales, Direction Générale des Impôts

1. INTRODUCTION :

*Auteur Correspondant

La fin de la guerre froide a nourri l'espoir d'un apaisement dans les tensions internationales. Or, de 1989 à 2011, les conflits se sont multipliés dans le monde et on dénombre plus de 60 conflits armés qui ont fait des centaines de milliers de morts et des millions de réfugiés. En Afrique, on estime que, sur 11 pays en conflits durant les années 1990 (Soudan, Ethiopie, Ouganda, Mozambique, Angola, Liberia, Sierra Leone, Burundi, Rwanda, RDC, et République du Congo), le nombre de morts serait de 3,8 à 6,8 millions, soit 2,4 à 4,3 % de leur population totale (155 millions d'habitants). Durant l'année 2000, 20 % de la population africaine et 14 pays étaient concernés par la guerre. On estimait le nombre de réfugiés à 4 millions et celui des déplacés à 10 millions¹.

Les conflits classiques entre Etats n'ont pas disparu, mais sont en nette diminution. Aujourd'hui, ils naissent de différends territoriaux (problèmes de frontières ou de ressources naturelles) et d'oppositions politiques et religieuses. Ainsi, en Asie, les tensions sont permanentes entre l'Inde et le Pakistan à propos de la province du Cachemire, entre les deux Corées, entre la Chine et Taiwan.

Au Moyen-Orient, le problème israélo-palestinien reste une importante source de conflits. En Afrique, la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) connaît une situation de guerre où sont impliqués cinq pays de la région. En juin 2000, un accord de cessation des hostilités a mis un terme aux combats qui avaient repris deux ans auparavant entre l'Ethiopie et l'Erythrée à cause d'un différend frontalier.

Si les conflits inter étatiques se font plus rares, les conflits intra-étatiques ou guerres civiles sont de plus en plus nombreux. Ils naissent de revendications religieuses (comme en Afghanistan où les talibans veulent établir un Etat islamiste), ethniques (affrontements au Rwanda, entre Tutsis et Hutus, en 1994 et résurrection de la rébellion touareg au Mali en 2012), politiques ou encore économiques (guerre en Sierra Léone de 1991 à 2002, au Libéria de 1990 à 2004 et en Côte d'Ivoire de 1999 à 2011).

D'autres formes d'affrontement, plus diffuses, mettant en jeu de petits groupes à peine organisés, équipés d'armes légères et qui tentent des « coups de force », sont maintenant assez fréquentes. Cette guérilla sévit surtout en Afrique. Dans la région des Grands lacs, le conflit se perpétue à l'instigation de groupes paramilitaires que les autorités ne contiennent pas. Ces guerres sont souvent entretenues par des trafics criminels autour des ressources minières.

Enfin, les attentats du 11 septembre 2001 sur le sol américain ont marqué l'apparition de multiples groupes terroristes dans le monde, dont Al-Qaïda dans la plupart des pays arabes, AQMI dans le Maghreb islamique, Boko Haram au Nigeria, le groupe Ançardine et le MUJAO au Mali.

Pour sa part, le Cameroun n'a pas été épargné par ces nouvelles formes de conflits. En effet, le Cameroun connaît de nombreux bouleversements au plan sécuritaire et humanitaire depuis 2013. Trois zones du pays sont désormais concernées : (i) à l'Est, le pays a été affecté par les contre coups des tensions politiques et sociales qui secouent son voisin, la République Centrafricaine ; (ii) à l'Extrême-Nord, les exactions de la secte Boko Haram tardent à être

¹ Ces estimations proviennent du document « L'Année stratégique 2001 » de Pascal Boniface. Paris, IRIS, Editions Michalon, 2000. Voir également SIPRI Yearbook 2000, « Armements, Disarmement and International Security », Stockholm, 2000.

éradiquées et entretiennent toujours un climat d'insécurité ; (iii) depuis fin 2016, les Régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest du pays ont sombré dans un climat d'insécurité qui se généralise chaque jour un peu plus.

Si les conséquences de ces crises sont évidemment d'abord humanitaires (pertes en vies humaines, afflux des réfugiés et des personnes déplacées internes, ...) et sociales, l'insécurité a également des incidences économiques graves.

Ainsi, compte tenu de la montée, de la fréquence et de l'ampleur des conflits dans les pays en développement, nombre d'auteurs se sont intéressés à l'évaluation de leurs coûts économiques. Selon les calculs du Fonds Monétaire International, en 1985, l'Angola et le Mozambique ont consacré 22,5 % de leur PIB à des dépenses militaires. En Ethiopie, on estime à 1 million de dollars par jour le coût de la guerre contre l'Erythrée. En moyenne, sur toute la période de guerre, le taux de croissance est resté négatif en Angola (-1,6 %) au Burundi (-0,4 %), au Mozambique (-0,4 %) et en Sierra Leone (-3,2 %) (Diarra, 2012). Basés sur différentes techniques, approches et données, Veneiris et Gupta (1986) ; Barro (1991) ; Barro et Jin (2011) ; Alessina et Perotti (1993) ; Alesina et al. (1996) et Rodrick (1996) ont établi une relation négative entre les conflits armés et la croissance et/ou l'investissement. Addison et al. (2004) concluent que les conflits sapent le développement financier en réduisant la confiance des agents envers la monnaie locale.

Cependant, dans l'analyse des coûts économiques des conflits, peu d'attention a été accordée à l'effet des conflits sur la mobilisation des recettes fiscales. A notre connaissance, les seuls auteurs qui se sont penchés sur le sujet sont Addison et al. (2004), Gupta et al. (2002) et Diarra (2012). Ainsi, ce travail a pour objectif d'examiner pour le cas du Cameroun l'impact des crises sécuritaires que connaît ce pays depuis 2013 sur la mobilisation des recettes fiscales collectées par la Direction Générale des Impôts (DGI). Il faut remarquer que parmi les institutions chargées de la collecte des recettes publiques au Cameroun, la DGI mobilise 41,7% des recettes propres de l'Etat en 2017.

Cet article se décline en trois sections : la première traite des considérations théoriques entre les conflits sécuritaires et la mobilisation des recettes fiscales, la deuxième présente la méthode choisie tandis que la troisième analyse les résultats obtenus.

2. CONFLITS ET MOBILISATIONS DES RECETTES FISCALES : UNE REVUE DE LA LITTERATURE

La relation entre les conflits et la question de la mobilisation des recettes fiscales est complexe. Toutefois, la corrélation peut être résumée sous trois formes :

2.1. Recettes fiscales, sources de conflits

Selon Addison et al. (2004), les pays développés ont une histoire marquée par des désaccords sur les règles et les droits de taxation. Par exemple, le pouvoir de taxation est à l'origine du conflit de 1642 à 1648 entre la Couronne et le parlement en Angleterre. Adams (2000) montre que la guerre civile américaine de 1861 à 1865 a été causée par un désaccord autour de la taxation et des tarifs et de leurs impacts sur les Etats du Sud et du Nord.

La discrimination dans l'allocation des charges fiscales peut renforcer l'inégalité entre les groupes ethniques et les régions. Par conséquent, elle enflamme les doléances (Ndikumana, 2000 et Stewart, 2000).

D'après Ibella (2000), les régions les plus riches du pays, en général, profitent peu des rentes. Cela conduit le plus souvent à l'insurrection (Cabinda en Angola, la région du Delta du Niger au Nigéria).

Table N° 1 : Situation du recouvrement des ressources globales de l'Etat en 2017 (en milliards de F CFA)

	Administrations	2017	Contributions
Recettes propres	DGI	1 856,9	41,7%
	DGD ²	732,7	16,5%
	SNH ³	319,4	7,2%
	Autres	148,1	3,3%
Total recettes propres		3 057,1	68,7%
Emprunts et dons	Emprunts	1 330,0	29,9%
	Dons	64,8	1,5%
Total emprunts et dons		1 394,8	31,3%
Total recettes		4 451,9	100,0%

Source : Loi des règlements 2018 DGI rapport annuel 2018

2.2. Conflits sécuritaires, source de mobilisation des recettes fiscales

L'expérience montre que les conflits intra- et inter-Etats incitent le plus souvent les belligérants à maximiser la mobilisation des ressources en vue de financer les dépenses militaires (Addison et al., 2002).

Braga de Macedo et al. (1998) montrent que la plupart des institutions fiscales du Portugal sont nées au cours du quinzième siècle dans le contexte de la guerre avec l'Espagne. Le gouvernement du Sri Lanka a entrepris une série de réformes pour financer le budget de défense qui s'élevait à plus de 1 milliard de \$ US par an jusqu'aux récents accords de paix avec les rebelles Tamils (données FMI, 1999a).

Dans le conflit entre l'Erythrée et l'Éthiopie de 1998 à 2000, ces deux pays ont mobilisé davantage de recettes à travers des taxes indirectes plus élevées et des droits de douane plus importants. En dehors de ses recettes fiscales, l'Erythrée a pu collecter des recettes volontaires auprès de sa diaspora avec le slogan « A dollar a day keeps the Woyane away ». Il y a 50 ans, le gouvernement de la Corée du Sud a entrepris une vague de réformes fiscales afin de générer des ressources suffisantes permettant de financer les dépenses militaires de la période semi-confliktuelle qui a prévalu après la guerre de Corée de 1950 à 1953 (Makinen, 1971). Également, l'Inde a pris des mesures pour augmenter les recettes intérieures au cours de la troisième guerre indo-pakistanaise de 1971.

2.3. Conflits, entrave à la mobilisation des recettes fiscales

Bien que les gouvernements fournissent des efforts plus élevés de mobilisation des ressources fiscales durant les périodes de conflit, les études empiriques montrent que les conflits ont un effet négatif et significatif sur les recettes fiscales (Gupta et al., 2002 et Addison et al., 2004).

² Direction Générale des Douanes

³ Société Nationale des Hydrocarbures

En effet, plusieurs études empiriques, basées sur des techniques et approches différentes, ont mis en évidence une relation causale entre les crises politiques et la croissance économique (Veneiris et Gupta, 1986 ; Barro, 1991 et 2011 ; Alesina et Perotti, 1993 et 1996 ; Alesina et al., 1996 et Rodrick, 1999). Etant donné que les recettes fiscales dépendent du niveau des revenus ainsi que de la conjoncture économique (Stotsky et WoldeMariam, 1997), une récession de l'économie engendrée par la violence et l'insécurité entraîne la baisse des recettes de l'Etat.

Les guerres civiles provoquent généralement de grosses difficultés à des grandes entreprises du secteur formel qui sont habituellement contribuables et collectrices d'impôts dans bon nombre de pays en développement. Cela arrive à travers la fuite des capitaux, le problème d'approvisionnement durant la crise ou à travers des attaques directes et ciblées (Côte d'Ivoire 2000). Dans la plupart des cas, la faillite des grandes entreprises entraîne le rétrécissement d'une partie importante de l'assiette fiscale et pousse le développement du secteur informel.

En dehors de leurs effets sur l'activité réelle du pays, les conflits perturbent et affaiblissent l'efficacité de l'administration fiscale. Ndikumana (2001) a montré qu'après le déclenchement des conflits, dans bon nombre de pays africains, non seulement la base fiscale s'est rétrécie, mais aussi l'administration fiscale est devenue défaillante.

D'après Chambas (2005), une des causes de l'incivisme fiscal est la perte de la crédibilité de l'Etat. Et comme les guerres civiles conduisent à l'éclatement du tissu social et à la désorganisation du système fiscal, elles entraînent de la fraude, de l'évasion et de l'incivisme fiscaux.

Les guerres civiles au Rwanda et au Burundi donnent une bonne illustration des conséquences fiscales des conflits. Selon Ndikumana (2001), le troisième facteur ayant contribué à la chute des recettes fiscales au Burundi et au Rwanda pendant ces récentes années est la guerre civile.

Elle a conduit, au Rwanda, non seulement à l'affaiblissement de la base taxable, mais aussi à une baisse remarquable de l'autorité de l'administration fiscale. Dans ce pays, pendant la guerre civile de 1994, les recettes fiscales totales ont décliné de plus de 75 %. Les recettes fiscales provenant des taxes sur le revenu et des accises ont chuté de 81 % et les recettes douanières de 70 % (FMI, 2000a).

Au Burundi, l'embargo imposé sur le régime de Buyoya à la suite du coup d'Etat militaire de 1996 a affecté les recettes fiscales du gouvernement en réduisant le volume du commerce international. Les taxes sur le commerce international ont décliné de 41 % en volume et de 34 % en pourcentage du PIB (FMI, 2000b). La chute des recettes publiques a continué légèrement sur toute la durée de la période d'instabilité politique.

Par ailleurs, il est important, dans l'analyse de la relation entre les conflits et la mobilisation des recettes publiques, de faire la différence entre les expériences contemporaines des pays en développement et celles de l'histoire de certains pays développés. A part quelques exceptions comme celle de la guerre entre l'Ethiopie et l'Erythrée, les conflits contemporains dans les pays en développement ne sont pas sources de mobilisation des recettes publiques. Par contre, en remontant dans l'histoire, un bon nombre de conflits en Europe et aux Etats-Unis ont donné naissance à de bonnes administrations fiscales et à un effort accru de mobilisation des recettes publiques (Braga de Macedo et al., 1998 et Neal, 1994).

Cette différence s'explique par le fait que les conflits sont plus intra-pays qu'inter-pays dans les pays en développement. En effet, les guerres civiles empêchent l'effectivité des

opérations des institutions de l'Etat et souvent réduisent considérablement leurs attributions aux seules capitales (exemples : temps de guerre en Angola et au Mozambique). Elles peuvent entraîner la fermeture des administrations sur une longue durée (exemple : la Somalie).

Les conflits que connaît le Cameroun depuis 2013 étant intra-pays, l'on est amené à l'analyse de la littérature à penser que ces conflits ne sont pas sources de mobilisation des recettes publiques mais en constituent plutôt une entrave.

Ainsi, la présente recherche vise à vérifier l'hypothèse selon laquelle les crises sécuritaires que connaît le Cameroun depuis 2013 exercent un effet négatif sur la mobilisation des recettes fiscales.

3. METHODOLOGIE

Pour évaluer l'impact des conflits sécuritaires sur la mobilisation des recettes fiscales au Cameroun, nous exploitons les rapports d'activités de la DGI du Cameroun sur la période 2013-2018. Nous avons aussi effectué des entretiens auprès de certains responsables des services déconcentrés de la DGI dans les régions du Nord-ouest, Sud-ouest et l'Extrême-nord qui sont affectées par les crises. Nous exploitons enfin le rapport 2018 du Groupement Inter patronal du Cameroun (GICAM) qui analyse les conséquences économiques et impacts des crises sécuritaires des régions anglophones du Cameroun sur l'activité des entreprises.

Le choix de ces outils se justifie par le fait qu'ils sont appropriés pour effectuer des analyses sur un horizon temporel court comme c'est le cas dans cette étude où la période d'étude porte sur 05 ans.

Pour ce qui est de l'analyse des données, nous avons recours à la statistique descriptive pour apprécier l'effet des crises sécuritaires sur le rendement des structures opérationnelles de la DGI dans les zones sinistrées. L'analyse du contenu des entretiens réalisés auprès des responsables des services opérationnels nous a permis d'identifier le nombre d'administration fiscale en arrêt d'activité ainsi que les effets de la crise sur l'assiette fiscale.

4. Résultats et discussion

Dans cette partie, nous examinons l'effet des crises sécuritaires que connaît le Cameroun depuis 2013 sur la mobilisation des recettes fiscales collectées par la DGI du Cameroun.

4.1. L'affaiblissement de l'efficacité des administrations fiscales des régions sinistrées

Les crises sécuritaires du NOSO et de Boko Haram ont entraîné l'effritement du rendement des structures opérationnelles de la DGI et la cessation d'activités d'autres. L'effritement du rendement des structures opérationnelles de la DGI dans les régions sinistrées

Les crises du NOSO et celle de Boko Haram ont conduit à l'effritement de l'efficacité des centres régionaux des impôts du sud-ouest, du Nord-Ouest et de l'Extrême Nord. Le tableau 1, les figures 1 et 2 nous permettent de constater que le produit des recettes fiscales mobilisées par les centres régionaux des impôts touchés par la crise connaît une diminution.

Tableau N°2 : Evolution du rendement des structures opérationnelles de la DGI sur la période 2014-2018

Structures	Réalisation 2014	Réalisation 2015	Variation 2014/2015	Réalisation 2016	Variation	Réalisation 2017	Variation 2017/2016	Réalisation 2018	Variation 2017/2018
					2016/2015				
DGE	1 054 576,30	1 245 996,90	18,15	1 235 084,30	-0,90%	1 315 693,40	6,50%	1 356 129,80	3,10%
CRI Adamaoua	3 697,70	4 993,30	35,04	5 398,70	8,10%	5 763	6,70%	6 865,30	19,10%
CRI Centre 1	83 510,40	103 271,10	23,66	121 091,90	17,30%	151 723,40	25,30%	177 010,50	16,70%
CRI Centre 2	4 437,10	6 095,50	37,38	4 880	19,90%	5 156,70	5,70%	7 184,90	39,30%
CRI Est	3 799,20	5 842,90	53,79	5 398,90	-7,60%	5 586,10	3,50%	6 832	22,30%
CRI Extrême Nord	5 212,60	5 849,40	12,22	6 243	6,70%	6 324,20	1,30%	7 615,40	20,40%
CRI Littoral I	91 631,70	108 311,40	18,20	111 235,50	2,70%	113 299,60	1,90%	117 878	4%
CRI Littoral II	2 982,50	5 347,40	79,29	3 982,20	10,80%	4 702,30	18,10%	8 526,80	81,30%
CRI Nord	4 761,60	7 600,40	59,62	5 797,80	8,40%	6 483,20	11,80%	7 258,50	12%
CRI Nord-ouest	6 758,50	8 340,90	23,41	8 014	5,40%	7 558,80	-5,70%	7 204,50	-4,70%
CRI l'Ouest	6 458,70	8 340,90	29,14	9 178,70	10,00%	9 143	-0,40%	9 898,50	8,30%
CRI Sud	3 517	4 711,20	33,96	4 900,60	4,00%	5 504	12,30%	6 659,30	21%
CRI Sud-ouest	7 347,80	9 173,60	24,85	10 344,60	12,80%	8 868,80	-14,30%	8 185,50	-7,70%
Autres	108 388,90	69 770,90	-35,63	84 026,50	20,40%	144 613,50	72,10%	213 676,90	47,80%
Total DGI	1 387 080	1 588 900	14,55	1 615 576,70	2%	1 790 420	10,80%	1 940 926	8,40%

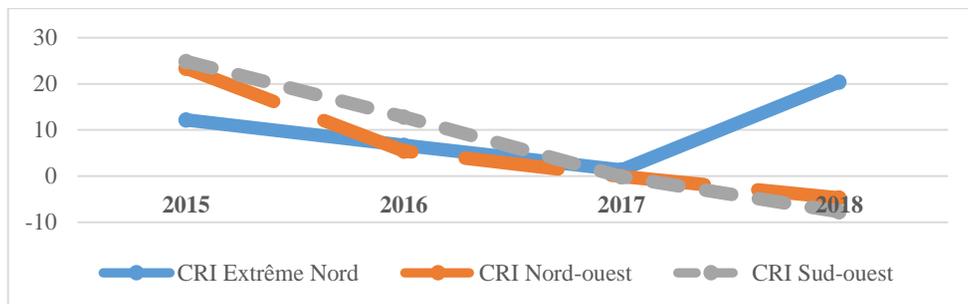
Source : Auteurs à partir des rapports de la DGI 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018

Il en ressort du tableau ci-dessus que la crise affectant les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO) et la crise de Boko Haram ont un effet négatif non seulement sur le rendement des Centres Régionaux des Impôts (CRI) du NOSO et de l'Extrême-Nord, mais également sur les CRI voisins à ces régions ainsi que sur la Direction des Grandes Entreprises (DGE) de la DGI.

Ainsi, pour ce qui est des CRI du NOSO, de 23,41% entre 2014 et 2015, la variation du rendement du CRI du Nord-Ouest est passé à -5,40% durant la période 2015-2016, à -5,70% sur la période 2016-2017, et à -4,7% sur la période 2017-2018 soit une baisse de rendement de 30,11% sur quatre ans. L'effet de la crise sur la CRI du Sud-Ouest est plus accentué. En effet, de 24,85% sur l'exercice budgétaire 2014-2015, le rendement de ce CRI décroît à 12,80% entre 2015 et 2016, de -14,30% entre 2016 et 2017, et de -7,7% entre 2017 et 2018 soit une chute de rendement de 45,75% sur quatre exercices budgétaires. Le graphique 2 permet de visualiser l'évolution du rendement de ces deux CRI sur cette période ainsi que celle du CRI de l'Extrême-Nord qui connaît également une chute de son rendement en raison de la crise de Boko Haram. Mais cette baisse de rendement n'est pas aussi sévère comme celle des CRI du NOSO. Contrairement aux CRI du Sud-Ouest et du Nord-Ouest qui connaissent des baisses respectives de rendement de 45,75% et 30,11%, le CRI de l'Extrême-Nord en raison des attaques de Boko-Haram connaît sur la période 2015-2017 une baisse de rendement de 10,92%. En effet, de 12,22% sur la période 2014-2015, le rendement de cette

CRI passe à 6,7% sur la période 2015-2016 et à 1,3% sur la période 2016-2017. Néanmoins le rendement de cette CRI augmente durant l'exercice budgétaire 2017-2018.

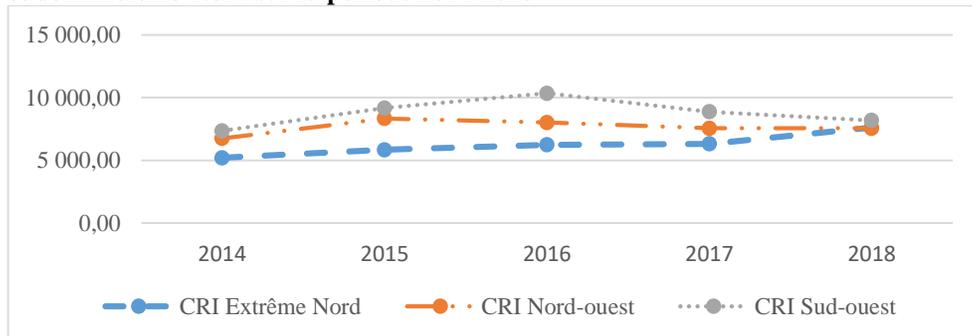
Figure N° 1 : Evolution du rendement des CRI du Sud-Ouest, Nord-Ouest et Extrême-Nord sur la période 2015-2018



Source : Calculs de l'auteur à partir des rapports de la DGI

L'effritement du rendement des CRI du NOSO a eu pour conséquence de réduire le produit fiscal mobilisé par leurs différentes structures comme le montre la figure N°2.

Figure N°2 : Evolution du produit Fiscal collecté par les CRI du Sud-Ouest, Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord sur la période 2014-2018

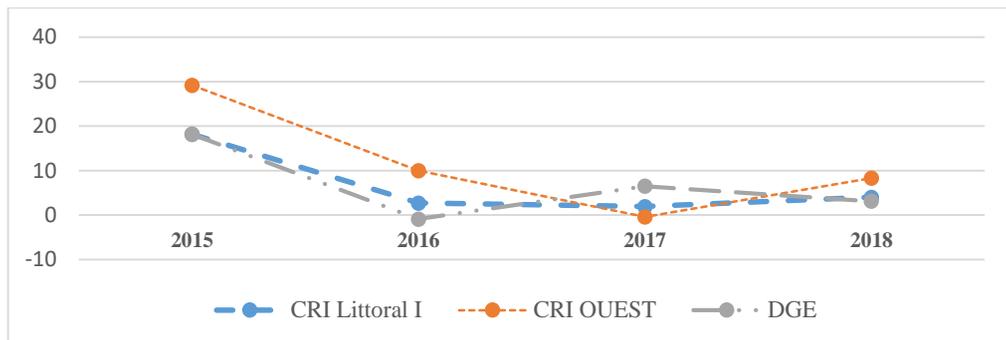


Source : Calculs de l'auteur à partir des rapports de la DGI

Le graphique ci-dessus indique que le produit fiscal mobilisé par le CRI du Nord-Ouest connaît une baisse régulière depuis l'exercice budgétaire 2015. De 6 758,5 millions de F CFA en 2014, il est passé à 8 340,9 millions de F CFA en 2015, à 8 014 millions en 2016, à 7 558,5 millions de F CFA et à 7 204,5 F CFA. Le CRI du Sud-Ouest enregistre une chute de son produit fiscal en 2017. En effet, 7 347,8 millions de F CFA en 2014, le produit fiscal de cette CRI passe à 9 173,6 millions de F CFA en 2015, à 10 344,6 millions de F CFA en 2016, à 8 868,8 millions de F CFA en 2017, et à 8 185,5 F CFA. En revanche sur la même période, le produit fiscal mobilisé par le CRI de l'Extrême-Nord ne connaît pas de baisse. Il est même plutôt en progression.

Il en ressort également du tableau 1 et du graphique 1 que la crise du NOSO a également eu un effet négatif sur le rendement des CRI voisins à ces deux régions et à la DGE.

Figure N°2 : Evolution du rendement de la DGE et des CRI voisins au NOSO



Source : Calculs de l'auteur à partir des rapports de la DGI

La Figure N°3 ci-dessus nous permet de constater que la crise du NOSO a affecté le rendement de trois autres structures opérationnelles de la DGI à savoir la CRI littoral I, la CRI Ouest et la DGE. La CRI Ouest est particulièrement affecté en raison des liens très étroits entre cette région et le Nord-ouest, ainsi cette structure opérationnelle a vu son rendement baisser de 29,55% entre 2014 et 2017. Passant tour à tour de 29,15%, entre 2014 et 2015, à 10% entre 2015 et 2016 et à -0,4% entre 2016 et 2017.

La CRI Littoral I voit aussi son rendement baisser de 16,35% sur la période passant de 18,25% entre 2014 et 2015, à 2,7% entre 2015 et 2016 et à 1,9% entre 2016 et 2017. Cet effritement de rendement s'explique par le fait plusieurs entreprises implantées à Douala ont des succursales à Sud-Ouest ou bien qu'écoulent leur production dans cette région.

La Figure N°3 indique également que la DGE a vu son rendement baisser en raison de la crise du NOSO particulièrement en 2016 ou son rendement est de -0,9% malgré une légère de 6,5% en 2017. Cette mauvaise performance s'explique par le fait que les entreprises brassicoles dont la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun qui est l'un des plus grands contributeurs de la DGI ont vu leur activité chuter en raison de la crise du NOSO.

La cessation d'activités de certaines structures opérationnelles de la DGI

L'effritement de l'efficacité des administrations fiscales des régions touchées par la crise s'explique également par le fait que plusieurs centres des impôts de ces localités ne sont plus opérationnels à cause de la crise comme l'illustre le tableau 4.

Tableau N°1: Evolution des centres des impôts opérationnels au Centre régional du Nord-Ouest pendant la crise

Centre des impôts opérationnels avant la crise		Centre des impôts actuellement opérationnels	
CIME/CSI BAMBENDA, CDI MEZAM, CDI MENCHUM, CDI BOYO, CDI BUI, CDI NGOKETUNJIA, CDI DONGA, MENTOUNG, CDI MOMO, CIME/CSI BAMBENDA, CDI MEZAM, CDI MENCHUM, CDI BOYO, CDI BUI, CDI NGOKETUNJIA, CDI DONGA, MENTOUNG, CDI MOMO, CIME/CSI LIMBE, CDI LIMBE, CDI BAKASSI, CDI BUEA, CDI MANYU, CDI MEME, CDI LEBIALEM, CDI NDIAN, CDI KOUPE MANENGOUBA, CDI KOUPE MANENGOUBA, CDI MUYUKA, CDI TIKO	22	CIME/CSI BAMBENDA, CDI MEZAM, CIME/CSI BAMBENDA, CDI MENCHUM, CDI MEZAM, CIME/CSI LIMBE, CDI LIMBE, CDI BUEA	05

Source : auteur à partir des informations obtenues au CRI du Nord-Ouest

Il ressort du tableau ci-dessus que seul 05 structures de collectes des impôts sont opérationnelles actuellement. Pourtant avant la crise il en existait 22.

4.2. Vers un rétrécissement de l'assiette fiscale des zones affectées

L'assiette fiscale représente la quantité de revenus générés par des citoyens sur lequel un impôt peut être prélevé. Ainsi, dans cette partie, nous montrons que la crise affectant les régions du NOSO et ainsi que celle de Boko Haram conduisent au rétrécissement de l'assiette fiscale de ces régions.

4.2.1 L'effet des crises du Nord et du Sud-ouest sur l'assiette fiscale

L'assiette fiscale est fonction de l'activité économique. Pourtant à l'évidence, les structures économiques du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont spécialement ciblées. Dans le Document "plan d'assistance humanitaire d'urgence dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest 2018-2019" publié au mois de juin 2018, il est notamment indiqué que certains acteurs de la crise se seraient fixés pour but de détruire l'économie des Régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. De fait, plusieurs aspects de cette crise sont organisés délibérément à cette fin et débouchent sur des conséquences économiques gravissimes qui participent du rétrécissement de l'assiette fiscale de ces deux régions. Au rang de ceux-ci, on note :

L'effet des opérations Ghost town

Les opérations « villes mortes » ont des conséquences dramatiques sur les activités économiques et les revenus des ménages et donc par conséquent rétrécissent l'assiette fiscale. Caractérisées par la fermeture (heureusement souvent partielle) des commerces, des services et des entreprises, les journées « villes mortes » s'apparentent à des journées de grève générale et donc d'arrêt de la plupart des activités de production et de commercialisation. Les artisans et les commerces de détails étaient les premiers à en pâtir mais au vu du prolongement de ces opérations, le rattrapage des journées d'activité perdues est devenu impossible pour l'ensemble des acteurs économiques.

L'effet de l'interruption du signal internet

Décidée à la mi-janvier 2017 pour des impératifs sécuritaires, cette interruption qui a duré trois (03) mois, avait lourdement handicapé l'activité dans plusieurs secteurs, notamment celui des établissements bancaires, des compagnies d'assurances, des établissements de commerce et distributions qui se sont retrouvés littéralement coupés de leurs bases. Les petits métiers, florissants dans ce secteur et occupant de nombreux jeunes (cyber café, vente, réparation, ...) s'étaient retrouvés littéralement paralysés ; privés de leur support essentiel de travail. De même, le développement des star-ups qui prenait de l'ampleur dans la ville de Buéa a été freiné alors que de nombreux jeunes s'investissaient dans la recherche et l'innovation.

L'effet des attaques ciblées sur les structures économiques

Ces attaques ont commencé par les chantiers de réalisation des infrastructures publiques à travers les enlèvements des employés déployés par les entreprises et ont stoppé net leurs réalisations. Elles ont ensuite ciblé les installations des entreprises para publiques (notamment PAMOL et CDC), paralysant systématiquement l'activité de ces mastodontes qui ont pourtant des effets structurants importants sur l'écosystème économiques de leurs zones d'implantation et au-delà. Les attaques sont désormais également perpétrées de manière aveugle sur les outils de production dans tous les secteurs d'activité, notamment ceux se présentant comme des cibles faciles (véhicules de transport de personnes et de marchandises), ceux générant des cash-flows (commerces, stations-services) et ceux présentant un intérêt stratégique (pylônes des entreprises de télécommunication).

La chute des activités des industries agroalimentaire

Selon le GICAM, de nombreuses industries agroalimentaires (entreprises brassicoles, industries meunières, industries laitières, ...) dont les unités de production sont installées hors des Régions du SW et du NW sont également impactées par la crise. Le climat d'insécurité a conduit au retrait des représentations commerciales et même à une impossible couverture de plusieurs zones de ces Régions. Plusieurs entreprises ont été contraintes au démantèlement des infrastructures logistiques et de commercialisation lorsque celles-ci ont échappé aux vandalismes et destructions.

De nombreux sites ont en effet subi les assauts d'hommes armés ou des attentats par des engins explosifs de fabrication artisanale. Face aux intimidations, rackets et même des enlèvements, la quasi-totalité des employés exerçant dans ces zones a été redéployée dans les zones encore sécurisées et dans les autres régions. Des plans sociaux ne sont pas exclus si la situation perdure.

Les entreprises de fabrication des boissons observent notamment des pertes de chiffres d'Affaires allant jusqu'à 40 milliards de F CFA. Les actes de vol et de vandalismes ont déjà coûté à ces dernières plus de 500 millions de F CFA en pertes matériels sans compter les sommes déboursées par leurs employés pour échapper aux rackets et autres menaces.

Les industries meunières, bien que n'ayant pas minoterie installée dans ces régions voient également leurs activités souffrir de ce climat d'insécurité. Des camions de livraison leur appartenant ou à des tiers travaillant directement ou indirectement pour leur compte ont été incendiés. Les livraisons auprès des clients ont baissé, même si l'intensité diffère d'une entreprise à une autre. Elles vont notamment de 5% à 40% pour les entreprises les plus impactées. Le manque à gagner pour l'ensemble de la filière pourrait ainsi avoisiner 4,9 milliards F CFA.

Les entreprises ont notamment perdu le contact avec des clients boulangers et autres grossistes, le nombre de livraison a chuté, drastiquement dans certains cas. Des licenciements pouvant atteindre 15% des effectifs sont en étude si la situation perdure.

Des entreprises consultées par le GICAM dans le cadre de l'élaboration du Tableau de Bord de l'Economie, 86% d'entre elles annoncent que la crise dans ces régions a des répercussions négatives très importantes (50%), et importantes (36%) sur leurs activités comme le montre tableau.

Tableau N°5 : Effet négatif de la crise du NOSO sur les activités

Secteur d'activité	Très important	Important	Peu Important	Ensemble
Activité à caractère collectif ou personnel	50%	50%	0%	100%
Activités de fabrication	50%	20%	30%	100%
Activités financières	20%	70%	10%	100%
Agriculture, chasse et sylviculture	0%	100%	0%	100%
Commerce, réparation des véhicules	66,70%	16,70%	16,70%	100%
Education	50%	50%	0%	100%
Hotels et restaurants	50%	50%	0%	100%
Immobilier, Services aux entreprises	85,70%	0%	14,30%	100%
Transports, Communication	25%	75%	0%	100%
Total Général	50%	36%	14%	100%

Source : GICAM

Selon les estimations sommaires réalisées, la crise a déjà coûté 2 153 192 651 F CFA de destructions de biens immobiliers, de matériels roulants et meubles. Le manque à gagner en termes de Chiffres d'Affaires est estimé à 269 056 139 065 F CFA dans les secteurs investigués ainsi qu'il suit :

Tableau N°2 : Pertes de chiffre d'affaire des entreprises du sud et du Nord-ouest

Secteurs	Pertes équipements	Manque à gagner en chiffre d'affaire
Industries agro-alimentaires		43 368 605 780
Dont fabrication de boissons	342 187 774	34 620 212 433
Industries meunières		4 918 313 621
Fabrication de produits laitiers		3 830 079 725
Agro industriels locales	1 169 901 827	24 615 536 015
Télécommunication	283 732 000	12 955 529 022
Filière café-cacao		67 359 319 435
Services agricoles	132 371 049	40 925 462 434
Distribution	225 000 000	84 750 000 000
Total	2 143 192 651	269 056 139 065

Source : GICAM

Il convient de signaler que le manque à gagner en termes de chiffres pour ces entreprises implique mécaniquement un manque à gagner immédiat de **5 919 235 059 F CFA** de recettes fiscales pour l'Etat au titre de l'acompte de l'Impôt sur les Sociétés (dont le taux est fixé à 2,2% calculé sur le Chiffre d'Affaires).

En termes d'emplois, les pertes sont essentiellement ceux des entreprises agro-industrielles. Dans l'ensemble, près de 8 000 emplois relevant du secteur formel sont aujourd'hui menacés en plus des 6 434 emplois déjà perdus sur les sites en arrêt de production des agro industries.

4.2.2. L'effet de Boko Haram sur l'assiette fiscale

Le Centre Régional des Impôts de l'Extrême-Nord tire une bonne partie des recettes fiscales sur les activités agricoles, l'élevage et le commerce. Pourtant, ces secteurs ont fortement été affectés par les attaques de Boko Haram conduisant de ce fait au rétrécissement de l'assiette fiscale dans cette région.

En effet, les violences associées à Boko Haram ont eues des répercussions sur le commerce, l'agriculture, l'élevage et la pêche. Oignon, millet, arachide, maïs et autres produits agricoles exportés de façon continue vers le Nigéria constituent une importante source de revenus pour de nombreux acteurs économiques camerounais.

Les marchands de bétail ont connu un sort similaire. Selon le Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (Minepia), sur la période 2012-2016, les pertes dues à la baisse de la valeur commerciale des animaux représentent 82% des pertes totales du secteur de l'élevage, contre 15,5% pour les pertes dues aux vols, rapt, tueries des animaux, et seulement 2,5% pour les pertes dues aux maladies animales. L'évaluation des impacts sociaux sur les pêches a porté sur l'observation du marché du poisson. Il est ainsi observé une réduction des captures et, par conséquent, une réduction des quantités commercialisées de moitié, tout au long de la période observée, les pêcheurs n'ayant plus accès aux zones de pêche ou tout simplement ayant abandonné l'activité. L'effet cumulé de la réduction a abouti à une perte d'activité évaluée sur le plan financier à 8,5 milliards de francs CFA, souligne le rapport du Minepia.

En outre, depuis 2012, le commerce a été fortement perturbé par l'insécurité croissante résultant des activités de Boko Haram dans l'Extrême-Nord. Sont particulièrement touchés les marchés frontaliers qui étaient d'importants centres de négoce pour les commerces camerounais comme nigériens. La situation a affecté les commerçants, les fermiers et les services de collecte de recettes publiques. La fermeture de la frontière et des marchés a eu une incidence sur les recettes fiscales et douanières.

4.3 Discussion des résultats

Les résultats de nos analyses indiquent que les conflits sécuritaires des régions du NOSO et de Boko Haram exercent un effet négatif sur la mobilisation des recettes fiscales par la DGI. En effet, les crises sécuritaires du NOSO et de Boko Haram ont entraîné l'effritement du rendement des structures opérationnelles de la DGI et la cessation d'activités d'autres. Ces crises conduisent également au rétrécissement de l'assiette fiscale des régions camerounaises sinistrées. Ces résultats sont conformes à ceux obtenus par Chambas (2000), Ndikumana (2001), Gupta et al., (2002) et Diarra (2012). Ces auteurs trouvent également dans leurs travaux que les conflits sécuritaires exercent un effet négatif et significatif sur le taux de prélèvement public. Cet effet négatif des conflits sur les recettes publiques s'explique par les arguments selon lesquels les conflits armés créent la perte du civisme fiscal (Chambas, 2000), entraînent la désorganisation du système fiscal, l'affaiblissement de l'assiette fiscale et l'inefficience de l'administration fiscale et douanière (Gupta et al., 2002) et rendent difficile la collecte de l'impôt (Ndikumana, 2001, Diarra, 2012).

5. CONCLUSION

L'objectif de cet article est d'examiner l'effet des crises sécuritaires que connaît le Cameroun depuis 2013 sur la mobilisation des recettes fiscales. Pour atteindre cet objectif, nous avons exploité les rapports d'activités de la Direction Générale des Impôts (DGI) sur la période 2008-2019. Nous avons également effectué des entretiens auprès des services déconcentrés de la DGI dans les régions touchées par les conflits sécuritaires. Il en ressort que les conflits sécuritaires des régions du NOSO et de Boko Haram exercent un effet négatif sur la mobilisation des recettes fiscales par la DGI. En effet, les crises sécuritaires du NOSO et de Boko Haram ont entraîné l'effritement du rendement des structures opérationnelles de la DGI et la cessation d'activités de certains centres d'impôts. Ces crises conduisent également au rétrécissement de l'assiette fiscale des régions camerounaises sinistrées. Cet effet négatif des conflits sur les recettes publiques s'explique par les arguments selon lesquels les conflits armés créent la perte du civisme fiscal (Chambas, 2000), entraînent la désorganisation du système fiscal, l'affaiblissement de l'assiette fiscale et l'inefficience de l'administration fiscale et douanière (Gupta et al., 2002) et rendent difficile la collecte de l'impôt (Ndikumana, 2001, Diarra, 2012).

Sur le plan théorique, cette recherche a permis d'enrichir les connaissances relatives à l'analyse des coûts économiques des conflits, en montrant que hormis les conséquences sur la croissance, l'investissement et le fait de saper le développement financier en décrédibilisant la monnaie locale (Addison et al., 2004), les conflits sécuritaires ont aussi un impact sur la mobilisation des recettes fiscales. Cette recherche confirme également le fait que dans l'analyse de la relation entre les conflits et la mobilisation des recettes fiscales, pour ce qui est des pays en développement, ce sont les conflits qui constituent une entrave à la mobilisation des recettes fiscales.

Sur le plan pratique, cette recherche a permis d'identifier les canaux de transmissions au travers desquels les crises sécuritaires affectent la mobilisation des ressources fiscales par la DGI. Il s'agit de l'affaiblissement de l'efficacité de l'administration fiscale d'une part et d'autre part, du rétrécissement de la base fiscale. Ainsi, pour renforcer la résilience de l'administration fiscale dans les zones touchées par la crise, nous suggérons à l'administration fiscale de la DGI de procéder à la généralisation du développement de l'informatisation, de la dématérialisation des procédures, à la numérisation et à la digitalisation dans toutes les structures opérationnelles ou de production et de collecte des impôts. Nous suggérons en outre le développement de la télé déclaration et le télépaiement

ainsi que l'extension du paiement des impôts et taxes par téléphone par les petites entreprises, les micro entreprises et les particuliers. Car c'est cette révolution numérique ou révolution digitale qui permet actuellement aux CRI du Sud-Ouest et du Nord-Ouest à travers le CIME de Limbe, et celui de Bamenda ainsi que leur Cellule spéciale d'enregistrement respective qui sont entièrement numérisés et digitalisés de continuer à mobiliser l'essentiel des recettes fiscales dans ces zones sinistrées.

Cette étude renferme néanmoins quelques limites. La première limite est relative au fait que les analyses portent sur une courte durée 05 ans (2013-2018). En outre, cette recherche n'aborde pas également les effets des crises sécuritaires sur la mobilisation des recettes douanières (la fiscalité de porte). Ainsi, les recherches futures pourraient non seulement analyser la relation entre les crises sécuritaires et la mobilisation des recettes fiscales sur une longue période mais également examiner cette relation sur un panel de plusieurs pays en développement.

BIBLIOGRAPHIE

1. ADAM C. et O'CONNELL S., "Aid, Taxation and Development in SubSaharan Africa" Economics and Politics, Volume 11 (3) 1994, pp 225-54.
2. ADDISON T., CHOWDHURY A. et MURSHED M., *The Fiscal Dimensions of Conflict and Reconstruction*, in Tony Addison and Alan Roe, eds., *Fiscal Policy for Development: Poverty, Reconstruction and Growth*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, pp. 260-273, 2002.
3. ADDISON T., CHOWDHURY A. et MURSHED M., *The Fiscal Dimensions of Conflict and Reconstruction*, in Tony Addison and Alan Roe, eds., *Fiscal Policy for Development: Poverty, Reconstruction and Growth*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, pp. 260-273, 2004.
4. ALESINA A. et PEROTTI R., "Income Distribution, Political Instability, and Investment", NBER Working Paper No.4486, 1993, Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Resarch.
5. ALESINA A. et PEROTTI R., "Income Distribution, Political Instability and Investment", *European Economic Review*, 40 (6), 1996, pp. 1203-1228.
6. BARRO J-R., "Economic Growth in a Cross Section of Countries", *Quarterly journal of Economics*, Vol.106 (May), 1991, pp. 407-43.
7. BARRO J-R. et JIN T., "On the Size Distribution of Macroeconomic Disasters", *Econometrica*, Econometric Society, vol. 79(5), 2011, pp. 1567-1589.
8. BRAGA M., FERREIRA J, et SOUSA M., "War, Taxes and Gold: the Inheritance of the Real", Working Paper 318, 1998, Faculty of Economics, Nova University at Lisbon, Prepared for the 12th International Economic History Congress, Seville, Spain, August.
9. CHAMBAS G., Afrique au Sud du Sahara : quelle stratégie de transition fiscale ?, Document de travail de la série *Etudes et Documents E*, 2005.
10. CRISIS GROUP, rapport sur les crises des régions du nord-ouest et du sud-ouest Cameroun, 2016.
11. DIARRA S., Chocs et Mobilisation des Recettes Publiques dans les Pays en Développement. Economies et finances. Thèse de doctorat, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 2012.
12. DIRECTION GENERALE DES IMPOTS, rapport annuel, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

13. GROUPEMENT INTER PATRONAL DU CAMEROUN, *Insécurité dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest : conséquences économiques et impacts sur l'activité des entreprises*, 2018.
14. International Monetary Fund, *the Implications of the Global Financial Crisis for Low-Income Countries*, (Washington), 2000b.
15. International Monetary Fund, *“Food and Fuel Prices Recent Developments, Macroeconomic Impact”*, and *Policy Responses An Update*”, 2000a, IMF Policy Paper.
16. NDIKUMANA L., *“Towards a solution to violence in Burundi: A case for political and economic liberalization”*, 2000, *Journal of Modern African Studies*.
17. NDIKUMANA L., *“Fiscal Policy, Conflict, and Reconstruction in Burundi and Rwanda”*, WIDER Discussion Paper No.2001/62, Helsinki: World Institute For Development Economics Research, United Nations University, 2001.
18. NEAL L., *“War in the Eighteenth and Nineteenth Centuries”*, *War Finance Volume II* ed, 1994, Aldershot: Edwin Elgar.
19. PASCAL B., *L'Année stratégique 2001*, Paris, IRIS, Editions Michalon, 2000.
20. RODRIK D., *“Where Did All Growth Go? External Shocks, Social Conflict, and Growth Collapses”*, *NBER Working Paper Series* (6350), 1996.
21. STOTSKY J-G. et WOLDEMARIAM A., *“Tax Effort in Sub-Saharan Africa”*, IMF Working Paper, WP/97/107, 1997.
22. VENIERIS, Y. et GUPTA D., *“Income Distribution and Sociopolitical Instability as Determinants of Savings: A Cross-Sectional Model”*, *Journal of Political Economy*, Vol.94 (August), 1986, pp. 873-83.
23. STEWART F., *Horizontal Inequalities and Conflict: An Introduction and some Hypotheses*, in Stewart, F (ed). *Horizontal Inequalities and Conflict: Understanding Group Violence in Multiethnic Societies*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2008, pp. 3-24.